

Arlette Gauthier, Jacqueline Heinen (dir.) : *Le sexe des politiques sociales*

Élaine Carey-Bélanger

Volume 7, numéro 2, 1994

Représentations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057812ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057812ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Carey-Bélanger, É. (1994). Compte rendu de [Arlette Gauthier, Jacqueline Heinen (dir.) : *Le sexe des politiques sociales*]. *Recherches féministes*, 7(2), 193–196. <https://doi.org/10.7202/057812ar>

Enfin, si je partage leur désir d'une analyse politique qui tient pour acquis que les femmes comptent, je demeure sceptique sur la possibilité et la désirabilité d'une science politique féministe. Malgré ces réserves, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un ouvrage intéressant qui fournit la base nécessaire à des débats fructueux qui devront avoir lieu chez les politologues féministes.

*Diane Lamoureux  
Département de science politique  
Université Laval*

**Arlette Gauthier, Jacqueline Heinen (dir.)** : *Le sexe des politiques sociales*. Paris, côté femmes, 1993, 188 p.

L'ouvrage pluridisciplinaire sous la direction de Gauthier et Heinen apporte un éclairage nouveau et des interrogations sur l'État-providence à la suite de son extension dans les années 1960 et sur les politiques sociales mises en place en conséquence.

Dans leur introduction, Arlette Gauthier et Jacqueline Heinen expliquent que les théories de l'État n'ont pas intégré le concept de genre ou de rapports sociaux de sexe dans leurs analyses pendant longtemps, et ce, malgré le fait que l'État se soit engagé très profondément dans la définition et la gestion de la vie privée. Ainsi, les femmes sont généralement occultées, et l'analyse critique à leur égard et sur les politiques sociales n'apparaît guère dans les principaux manuels de politiques sociales. Ce volume, un des premiers à paraître sur le sujet en France, répond au besoin de comprendre et d'analyser l'impact des politiques sociales et des processus de redistribution sur les femmes.

Les femmes étaient au cœur de la création puis de l'extension des États-providence, dans la mesure où cela a généralisé l'octroi d'un salaire au travail de reproduction, jusque-là produit de façon gratuite par les femmes au sein des ménages. Nulle part, l'État n'assure l'ensemble de la reproduction, cela se fait plutôt par une association (qui varie d'un pays à l'autre) entre les familles, le marché et l'État. Ces divergences ont des conséquences différentes sur les femmes et sur l'égalité entre les sexes. L'ouvrage de Gauthier et Heinen rejette l'idée d'une définition neutre de l'État et met en évidence les antagonismes existant entre les sexes et le maintien des inégalités sociales.

Les sept textes de l'ouvrage présentent des cadres d'analyse variés et des niveaux d'analyse distincts. Les politiques sociales mises en place dans différents pays d'Europe – Grande-Bretagne, Italie, Pologne, ex-République démocratique allemande (RDA) et France – sont discutées ainsi que celles de la Guadeloupe, département français outre-mer où s'appliquent les mêmes lois sociales que dans les autres départements de France mais avec des résultats fort divergents.

L'ouvrage tente en fait de répondre à deux questions principales : 1) Quels sont les mécanismes par lesquels se fait le partage entre la famille, l'État et d'autres institutions pour la prise en charge du travail de reproduction jusque-là produit de façon gratuite par les femmes au sein des ménages ? et 2) Comment les femmes ont-elles influencé l'évolution du traitement de questions sociales et familiales telles que l'emploi ou la pauvreté ?

Dans un premier article, Elinor Kofman aborde la question d'une théorie féministe de l'État, comportant contradictions, complexités et confusions. Elle constate que les recherches féministes sont réparties sur tout l'éventail des méthodologies possibles. Kofman en analyse plusieurs pour conclure que les approches les plus récentes ont tendance à analyser le passage d'un patriarcat privé à un patriarcat public, à subdiviser l'analyse du rôle de l'État dans quatre grands domaines : État central, appareil de coercition et d'ordre social, État-providence et infrastructures, et à étudier l'impact différencié, selon les sexes, des structures et des politiques étatiques et l'intégration différenciée des femmes comme utilisatrices dépendantes de l'État-providence.

Alisa Del Re, quant à elle, étudie le rapport entre la constitution d'un sujet politique sexué, d'une part, et l'élaboration ainsi que la pratique des politiques sociales depuis 50 ans en Italie, d'autre part. Le fait que les femmes soient entrées massivement sur le marché du travail, avec une diminution manifeste de la quantité de travail gratuit de reproduction, n'a pas été accompagné d'une évolution des politiques sociales. Les services sociaux mis à la disposition des familles restent donc insuffisants, et les familles disposant de deux salaires doivent recourir à des services privés. De plus, cela entraîne la création d'emplois salariés pour les femmes (presque toujours au noir), contribuant à la ségrégation du travail féminin.

Dans son article, Jane Jenson appréhende la manière dont les représentations des rapports sociaux de sexe ont façonné certaines politiques publiques en France : politiques reproductive, familiale et d'emploi. Le libéralisme français, d'origine catholique, n'était guère attentif aux droits individuels, encore moins à ceux des femmes, considérées comme absorbées par la famille et comme travailleuses. Avec la modernisation (V<sup>e</sup> République) et le mouvement des femmes, la lutte pour obtenir le droit à l'avortement fournit une identité collective alternative aux femmes. La politique familiale est alors réintégrée dans l'ensemble des transferts sociaux. Cependant, en 1983, elle redevient nataliste. La politique d'emploi favorable au développement du travail à mi-temps ou temporaire s'élabore. À ce moment, les féministes syndicales ont été réduites au silence par leurs associations. Les autres féministes ne sont pas intervenues; les intérêts féminins n'ont pas été pris en considération. Il y a donc eu perte de terrain.

Pour sa part, Arlette Gauthier s'intéresse à la politique familiale française, appliquée dans un département outre-mer, la Guadeloupe. Ici, la même politique a eu un impact très différent, notamment sur les mères sans conjoint, qui sont nombreuses. Toutefois, cette différence a été occultée. Tandis que, depuis 1946, presque toutes les habitantes ont droit aux prestations familiales, cette extension n'a pas été demandée par les Antillaises, peu représentées politiquement dans une société fermée à l'idée de droits propres aux femmes. Finalement, l'extension accordée sera issue d'un choix présidentiel, à visée clairement électoraliste.

En Grande-Bretagne, selon l'article de Martine Spensky, les enfants illégitimes ont été définis comme *filius nullius* jusqu'à la fin des années 1960. Les institutions visent alors la réforme de la mère et l'adoption de l'enfant. La situation a changé dans les années 1970 sous l'effet des anti-psychiatres, des féministes et des parents seuls. Le public accepte peu à peu que les mères célibataires gardent leurs enfants. Dans les années 1980, la perte de l'influence du

mouvement féministe, la crise économique et les politiques de Thatcher visent à dégager l'État de la reproduction. À cette époque, il y a des restrictions budgétaires sombres dans les dépenses sociales, notamment celles en faveur des mères célibataires et de leurs enfants.

Dans son texte, Bérangère Marques-Pereira analyse pourquoi le gouvernement belge a été le plus tardif en Europe à libéraliser l'avortement. Cette question a éclaté dès 1973 en Belgique à la suite de l'inculpation d'un médecin qui pratiquait des avortements. Les démocrates chrétiens alors au pouvoir ont décidé de ne rien faire et ont créé une commission nationale d'éthique. Le monde politique belge fonctionnait alors sur le mode de consensus or celui-ci n'était pas possible, étant donné les représentations contradictoires de la population laïque, socialiste et chrétienne. Finalement, après une répression ponctuelle et arbitraire par l'appareil judiciaire, les deux groupes, socialiste et libéral, se sont accordés sur la notion de l'avortement en cas de détresse, ce qui a permis la libéralisation de la loi en 1990. L'analyse de Marques-Pereira montre comment les clivages politiques consolident la négation/occultation des rapports sociaux de sexe.

Enfin, Jacqueline Heinen a mené des enquêtes comparatives entre la Pologne et l'ex-RDA. Elle explique comment les femmes sont les premières touchées par les bouleversements en cours, la montée du chômage, la suppression des acquis sociaux (avortement en Pologne, congé de deux ans après une naissance ou pour maladie d'enfant dans l'ex-RDA). Ce qui est étonnant vu de l'extérieur, c'est que les Européennes de l'Est réagissent peu à ces attaques et ont tendance à se replier sur la vie familiale. L'auteure explique ces réactions par le caractère structurel des discriminations touchant les femmes sous l'ancien régime communiste par l'assignation du travail domestique aux seules femmes et par la forte ségrégation du travail. La comparaison montre aussi qu'on ne peut parler d'un modèle socialiste unique de la gestion de la reproduction.

Cette lecture de l'histoire et de l'actualité des politiques sociales répond à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps pour un texte en français sur les politiques sociales et les femmes. D'un grand intérêt, l'ouvrage de Gauthier et Heinen représente une solution de rechange à la grille classique où, souvent, la dimension critique sur les femmes et les politiques sociales est laissée pour compte.

Stimulant et original, le livre secoue chacun et chacune et les conscientise quant aux inégalités existantes, et ce, dans des milieux diversifiés. Il lève le voile sur la prétendue neutralité de l'État.

De nombreux facteurs explicatifs y sont proposés, mais l'unité dans la diversité est assurée dans une introduction qui reprend les grandes lignes des tendances actuelles et l'état des connaissances dans le domaine. Il y a un fil conducteur d'un article à l'autre, mais un chapitre final en guise de synthèse aurait fait ressortir davantage les tendances, les modèles, les ressemblances et les divergences.

Nous ne pouvons qu'espérer, étant donné l'ampleur et le sérieux du travail accompli, qui ouvre le débat, qu'il sera suivi par d'autres recherches, et aussi que

la solidarité des femmes dans l'analyse des politiques se resserre en ce moment de virage néo-libéral mondial où les droits des femmes durement acquis risquent de se voir occultés de nouveau.

*Elaine Carey-Bélanger  
École de service social  
Université Laval*